

Quelques nouvelles sur la commune

NOVEMBRE ET DECEMBRE 2014

Commune

- Des travaux ont été effectués sur la voie VC 210, une traversée de chaussée a été réalisée pour donner un exutoire au fossé car, par temps de pluie, les riverains étaient inondés.
- Les accotements de la rue « du champ de foire » ont été refaits depuis le lotissement jusqu'à la bibliothèque.
- Les panneaux de signalisation, pour finaliser le chemin de Gary, ont été commandés.
- Sur une parcelle appartenant à la commune, au lieu dit « Auzelouse », un arbre a été tronçonné car il empêchait le passage des riverains. Une décision sera prise pour nettoyer et sécuriser cette parcelle.
- Mr et Mme Cantet (épicerie) arrêtent le contrat qui les lie avec la poste le 15/12. **Mr et Mme Conges (boulangerie) reprennent cette gestion, mais pour des délais administratifs celui ci ne sera effectif que le 15/01/2015. Il n'y aura donc pas de point poste pendant un mois.** La mairie a proposé que durant cette période les recommandés et colis soient déposés à la mairie. La poste refuse cette solution, donc les colis seront à récupérer à la poste de Villeneuve ou Laroque.
- Une subvention globale de 500 € a été allouée pour le voyage organisé par le collège Crochepierre. La somme maximum par enfant de la commune allant dans ce collège s'élèvera à 80 € par enfant.
- Le spectacle de Noël des enfants se déroulera le vendredi 19 matin. La remise des livres se fera dans la classe par les enseignants le jeudi 18 suite au repas de Noël des enfants.
- Le spectacle du théâtre du jour « La poudre aux yeux » a eu lieu le 05/12, cette manifestation est organisée et subventionnée par la mairie. La représentation a été de très bonne qualité aussi bien sur le point de vue du jeu des acteurs que du contenu de la pièce. Une trentaine de personnes ont assisté au spectacle.
- Des devis ont été demandés à différentes entreprises d'élagage pour les arbres du foirail et de la rue des tilleuls.
- Dans le cadre de la réduction des dépenses pour la téléphonie et internet, Orange nous propose un devis à un coût mensuel inférieur de 60 € par rapport au coût actuel. Nous attendons le devis de SFR avant de prendre la décision finale.

- Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, une réunion est organisée le 09/12 avec les acteurs des activités pour définir les besoins en activités et effectifs d'encadrement pour septembre 2015. Après cette réunion, nous organiserons avec les parents d'élèves une rencontre afin de finaliser l'orientation technique et tarifaire des activités périscolaires pour la rentrée 2015.
- Le repas des aînés est prévu le 25/01/2015, nous communiquerons autour de cette manifestation.
- Le 26/11, fin de l'enquête publique concernant la mise en 2X2 voies de la RN21, du rond point sud de St Antoine à la Croix Blanche. De nombreux commentaires et recommandations ont été notés sur le registre de l'enquête publique. Pour sa part, la commune a demandé que les informations sur l'échéancier du déroulement des travaux et la prise en compte des problèmes, soient communiqués, que les procédures d'expropriation soient faites dans des délais respectables pour les personnes concernées, que des solutions de protection sonore efficace soient mises en place et que des voies de raccordement soient prises en compte pour éviter l'enclavement de certaines maisons. Une lettre a été envoyée au responsable de ce projet de la DIR afin qu'il organise des réunions d'information en amont des prises de décision des travaux.

Quelques informations sur nos partenaires institutionnels

- VALORIZON (traitement des déchets) : site de Monflanquin : des travaux sont en cours pour valoriser le gaz méthane et le séchage des boues. Site de Nicole : réalisation d'un quai sécurisé. Etudes en cours : pour répondre aux nouvelles normes de la législation les casiers (fosses d'enfouissage) doivent être recouverts hebdomadaire pour réduire les envols, les odeurs et pour l'impact visuel. 3 solutions s'offrent pour se mettre en conformité :
 - 1) Recouvrir avec de la terre végétale : bonne efficacité, coût élevé et perte de volume du casier
 - 2) Recouvrement par filet perdu : efficacité pour les envols mais inefficace pour les odeurs et les infiltrations d'eau
 - 3) Pulvérisation par canon à eau/mousse d'un produit durcissant : efficacité moyenne sur les odeurs mais bonne pour les envols. Produit durcissant 100% bio dégradable. Cette solution semble la plus adaptée avec un coût annuel 67000 € pour un site.

- Fourrière du Lot et Garonne : pour équilibrer les comptes du SIVU, le relèvement de la taxe par habitant qui était de 1,10 € passe à 1,40 €. Cette redevance est payée par la commune non pas par les habitants.

- CAGV : a enregistré une perte de fiscalité aux entreprises de 267 000 € pour l'année 2014. Prévues par les textes de loi, la dotation de compensation versée aux communes est diminuée. Un tableau de répartition a été établi et sera voté lors du prochain conseil communautaire. Pour St Antoine, sur une subvention de 41000 € annuelle, la réduction s'élève à 4138 €.

Avec le transfert des compétences du PLU à l'intercommunalité, le droit de préemption urbain sera aussi transféré à l'intercommunalité. Un zonage sera réalisé conjointement avec la CAGV et la commune.

Charte paysagère : après une présentation très réussie qui s'est tenue à la salle de fêtes par la CAGV, un plan de financement des dossiers est retenu. Maîtrise d'œuvre 10% plafonnés à 2500 € et financement des travaux 5% plafonnés à 2500 € également. Les travaux devront obligatoirement avoir un caractère paysager et environnemental.

- Gendarmerie : une redistribution des effectifs des brigades est à l'étude pour 2016. Dans ce nouveau dispositif, St Antoine sera rattaché à la COB de Fumel qui englobe les brigades de Penne et de Tournon.

La gendarmerie continue d'effectuer des contrôles de vitesse et de respect du code de la route sur la commune. Restez vigilants pour votre sécurité et celle des autres et afin de ne pas être verbalisés.

Prochain conseil municipal le 15/12 à 20h30.